

UDC 930.85(4-12)

YU ISSN 0350-7653

SERBIAN ACADEMY OF SCIENCES AND ARTS
INSTITUTE FOR BALKAN STUDIES

BALCANICA XXXVII

ANNUAL OF THE INSTITUTE FOR BALKAN STUDIES

Editor-in-Chief

DUŠAN T. BATAKOVIĆ

Director of the Institute for Balkan Studies

Editorial Board

FRANCIS CONTE (Paris), DIMITRIJE DJORDJEVIĆ (Santa Barbara),
DJORDJE S. KOSTIĆ, LJUBOMIR MAKSIMOVIĆ, DANICA POPOVIĆ,
BILJANA SIKIMIĆ, ANTHONY-EMIL TACHIAOS (Thessaloniki),
NIKOLA TASIĆ, SVETLANA M. TOLSTAJA (Moscow),
GABRIELLA SCHUBERT (Jena)

BELGRADE
2007



Boško Bojović

**Mont Athos, les princes roumains, Jean Castriot
et la Tour albanaise (*Arbanaški pirg*) dépendance de Chilandar**

Après que le monde byzantin des Balkans eût été submergé par le ras de marée ottoman, les institutions héritées de Rome et de Byzance ne purent se maintenir que dans un cadre ecclésiastique. En tant qu'une des plus prestigieuses communautés du monachisme chrétien, le Mont-Athos avait toujours bénéficié des largesses des basileis, des rois et des princes pieux et soucieux, tout pouvoir séculier ayant une part d'équivoque et d'arbitraire, de voir leur légitimité cautionnée par l'Église.

La continuité dans la perpétuation de la tradition de *ktitor* n'est d'ailleurs pas seulement une question d'ordre juridique. Ce n'est que dans l'esprit de la pratique liturgique que l'on peut considérer cette continuité à laquelle les moines athonites, et notamment ceux de Chilandar, le monastère serbe, attachaient une importance et une fidélité toute religieuse.

La logique de continuité qui inspire les références aux ktitors est respectée systématiquement dans tous les actes princiers des Archives de Chilandar. Les institutions monastiques fondées par la dynastie némanide supposent une référence quasi systématique aux premiers ktitors, les moines Siméon (ex grand-joupan de Serbie, Stefan-Nemanja, 1165–1196) et Sava (futur premier archevêque de l'Église de Serbie, 1220–1233), et quelquefois aux derniers représentants de la dynastie des Branković. Dans les chartes des princes de Valachie émises en faveur de Chilandar, les références à Mara et à sa sœur, « la Cantacuzène », y ont notamment pour fonction de signifier la transmission du protectorat sur le monastère.

C'est parce que ces ermitages que sont la Tour albanaise et l'église de Saint-Elie¹ n'ont pas été fondés par les dynastes que nous venons de citer,

¹ Il s'agit peut-être de l'église qui aurait appartenu au métoque de Zygoû, dédié à Saint Élie, en bordure de la Mégalè Bigla, qui fait la limite occidentale du Mont Athos, propriété foncière appartenant à Chilandar depuis sa fondation par Siméon et Sava en 1198 (confirmé par la chrysobulle d'Andronic II Paléologue, en 1299), voir M. Živojinović, V.

que les références que nous trouvons dans les actes qui leur sont dédiés, sont de portée plus générale : « les bienheureux tsars et princes d'antan », sans que les noms des fondateurs soient mentionnés, à l'exception de l'acte de Neagoe Basarab (1512-1521),² se référant à Vlad le Moine (1481, 1482-1495) et à Radul le Grand (1494-1508). Ce qui ne peut que confirmer le fait que les relations de Chilandar et de ses dépendances, la Tour albanaise en l'occurrence, remontent à l'époque de Vlad le Moine. Si en effet Basarab le Jeune (1477-1481) avait été le ktitor de la Tour albanaise en son temps, il aurait été mentionné nommément en tant que tel, et non pas seulement en tant que père du donateur.

La densité de la documentation des Archives de Chilandar, notamment celle qui concerne essentiellement des princes de Valachie, soulève la question de la motivation de ces princes par rapport à cette pratique caritative et liturgique à l'échelle de presque deux siècles. Au-delà de tout critère quantitatif, le contenu sémantique de ces documents nous met sur la trace de cet attachement princier exemplaire à la laure athonite de Chilandar. La fréquence de l'évocation des saints princes fondateurs, la volonté de s'inscrire dans la droite ligne de leur succession,³ y compris dans le domaine de la pratique liturgique,⁴ le fait que deux des dépendances bénéficiant de l'allocation ont également été fondées par les princes, Jean Castriote d'Albanie, pour la Tour albanaise, et Sava Nemanjić, pour l'ermitage de Karyès, plaident fortement en faveur d'une motivation d'un ordre politico-religieux. Dans

Kravari, Ch. Giros, *Actes de Chilandar I. Des origines à 1319* (Paris, 1998), 57, acte n° 17 (pp. 167-171) ; M. Živojinović, « Le monastère de Chilandar et ses métoques dans la région de l'Athos », *Zbornik radova Vizantološkog instituta* 26 (1987), 62.

² Marié à Milica-Despina, fille du despote Jean Branković, Neagoe Basarab eut pour premier saint patron Saint Sava, ce dont témoigne l'icône de ce saint, ayant fait partie d'objets personnels de ce prince, trouvé dans le skété d'Ostrovul Kalimanestilor, voir S. Anuiki, « Sveti Sava u poveljama rumunskih vojvoda » [**Saint Sava dans les chartes des voivodes roumains**] in *Sveti Sava. Spomenica povodom osamstogodišnjice rođenja 1177-1977* (Belgrade, 1977), 361-362; S. Bazilescu, « Relatiile lui Neagoe Basarab cu lumea ortodoxa din afara granitelor Tarii Romanesti » [Les relations de Neagoe Basarab avec le monde orthodoxe hors de la Valachie], *Mitropolia Olteniei XXIII*, n° 9-10 (1971), 679.

³ B. Joudiou, « La signification de l'élection du prince régnant dans les provinces roumaines de Valachie et de Moldavie (XV^e-XVII^e siècles) in *Inchinare lui Petre S. Nasturel la 80 de ani* (Braila, 2003), 285-298, et aussi « Le règne d'Etienne le Grand et la succession : une perspective idéologique » in *Stefan cel Mare si Sfânt. Atlet al Credinței cristine* (Sfanta manastire Putna, 2004), 415-428.

⁴ B. Bojović, « Chilandar et les Pays roumains. Continuité liturgique et institutionnelle dans les actes princiers (XV^e-XVII^e siècles) » in *Recueil de travaux en l'honneur de Petre S. Nasturel*, 141-149.

le contexte politique, culturel et idéologique de l'époque, pouvait-il en être autrement ?

Après la disparition des derniers États balkaniques et de leur seigneurie devant la conquête ottomane, les monastères du Mont Athos se voient privés de leurs protecteurs traditionnels. Ce rôle sera désormais assumé par les princes des pays valaques, la Moldavie et la Valachie. En tant que vassaux de la Porte ottomane les princes roumains étaient les seuls à pouvoir assurer la tâche de *muteveli*, en tant que protecteurs et *ktitors* des grandes communautés hagiogites jadis choyées par les empereurs byzantins, ainsi que par les autres souverains des pays balkaniques. D'autant que ces institutions caritatives sous forme de *ktitorats* eurent une fonction éminemment politico-religieuse en terme de légitimation de pouvoir princier. En contrepartie de l'aide qu'elle recevait sous forme foncière ou financière et de la protection dont elle bénéficiait, la communauté monastique devait assurer un service religieux, *ad vitam aeternam*, de prières pour la santé du prince et de sa famille, ainsi que pour le repos de son âme lorsqu'il ne serait plus de ce monde. Afin que cette contrepartie liturgique pût se prolonger par delà des générations, le prince se devait d'assurer la pérennité de ses dons de la part de ses héritiers et autres successeurs sur le trône. C'est ainsi que prirent forme ces institutions caritatives sur la longue durée. Les princes roumains assurèrent en l'occurrence leur protectorat sur les monastères du Mont Athos entre le XV^e et le XVII^e siècle, période critique qui vit la disparition des États balkaniques et l'apparition de la Russie en tant que protectrice des églises et monastères des Balkans.

Fondation dynastique serbe depuis la fin du XII^e siècle, le monastère de Chilandar devait ainsi bénéficier d'une aide et d'une protection particulièrement attentive des princes roumains, notamment ceux de Valachie, depuis la fin du XV^e, jusqu'à la deuxième moitié du XVII^e siècle. Dispensée essentiellement sous forme d'allocation financière, le monastère de Chilandar devait ainsi avoir les faveurs des princes de Valachie à raison d'une allocation annuelle égale ou supérieure à celle des plus grands monastères du Mont Athos. C'est du moins ce qui ressort de la documentation disponible.

Les grands monastères athonites, tels que Chilandar (qui jouissait du troisième ou quatrième rang dans la hiérarchie athonite), avaient de nombreuses dépendances sous formes de cellules, *skites* et autres ermitages arbitrant des communautés monacales plus ou moins importantes. Certaines de ces communautés acquièrent, elles aussi, le privilège d'une aide princière directe. Parmi celles dépendant de Chilandar, ce fut le cas de l'ermitage de Saint Sava à Karyès, siège du Protaton, et donc en ce sens capitale de la Sainte Montagne. Même s'il ne devait pas abriter un grand nombre de

moines, le prestige de cet ermitage serbe de Karyès, fondé par Saint Sava, qui fut prince avant de s'y faire moine, devait justifier ce privilège princier.

*Jean Castriot et la Tour albanaise (Arbanaški pirg, tr. Arnvud birgzi)*⁵

L'autre dépendance de Chilandar jouissant une faveur similaire était l'ermitage intitulé la Tour albanaise (*Arbanaški pirg*). D'après la documentation disponible, l'allocation annuelle de ce *skite* est accordée à partir de 1512 pour continuer à être versée jusqu'au moins en 1544.

Quant à l'origine du patronage roumain sur ce lieu de prière et de recueillement, le premier donateur valaque aurait pu être Basarab Tepelus (1477-1481).

Le montant de l'allocation fut de 1.000 aspres, en plus de 100 aspres pour les frais de voyage des moines qui vinrent chercher ces subsides à Targovište en août 1512. En 1525 le montant fut élevé à 1.200, en plus de 1.000 aspres en faveur de l'higoumène Macaire,⁶ responsable de la dite communauté. Trois ans plus tard, en 1528, l'allocation est chiffrée à 3.000, en plus de 300 aspres, par le prince Radu de la Afumati (1522-1529). Le même montant est confirmé par le prince Radu Paisie aux termes de sa charte délivrée le 9 février 1544 toujours à Targovište.⁷

Il semble que les faveurs des princes de Valachie se soient appliquées plus longtemps à la Tour albanaise qu'à l'ermitage de Karyès qui reçoit son allocation entre 1528 et 1536 seulement, pour autant qu'il soit possible d'en juger d'après la documentation connue à ce jour. Il est vrai que la somme versée à l'ermitage de Karyès est légèrement plus élevée en 1528, 3.500 aspres en tout, ce qui ne peut remettre en cause la position privilégiée de la Tour albanaise en comparaison d'une institution aussi prestigieuse que celle de Karyès. Parmi les dépendances de Chilandar, seul le kyr Kosma (demeurant auprès de l'église de Saint Elie au Mont Athos), personnage illustre très en faveur des princes Radu le Grand et Vlad le Jeune, avait perçu une allocation plus importante, 2.000 aspres en 1501 et pas moins de 5.000 aspres en 1510.

Située à quelques kilomètres de distance de Chilandar, en direction du sud-ouest, cet ermitage se trouve sur une hauteur avec vue sur le pe-

⁵ V. Petković, « 'Arbanaški pirg' u Hilandar », *Arhiv za arbanašku starinu, jezik i etnologiju* I/1-2 (1923), 197-199 ; A. Fotić, *Sveta Gora i Hilandar u Osmanskom carstvu (XV-XVII vek)* (Belgrade, 2000), 247-248.

⁶ Higoumène de Chilandar (1525-1526 et 1533).

⁷ B. Bojović, « La légitimation du pouvoir princier et le patronage roumain sur le Mont Athos » in *Arta istoriei-Istoria artei. Academicianul Razvan Theodorescu la 65 de ani* (Bucarest, 2004), 37-48, et aussi « Chilandar et les Pays roumains », 146-147.

tit port du monastère. À l'origine du nom donné à cet ermitage dédié à Saint Georges, se trouve une donation de Jean Castriot (1407–1437), dont le fils Georges allait devenir Skenderbeg. En 1426, il avait fait don en faveur de Chilandar de deux villages, Radostuše (Rostuše) et Trebište (près de la rivière Radika, au nord-est de Debar), avec une église dédiée à la sainte Mère de Dieu, à Rostuša. C'est en 1428 que le seigneur albanais fit acquisition d'un viager sur ce skite pour 80 florins, y compris quatre *adelphata*.⁸ Le contrat d'acquisition fut conclu avec « l'hiéromoine Athanase », qui était l'higoumène de Chilandar en ce temps.⁹ Cet achat de droit viager est fait au nom de Jean Castriot et de ses quatre fils : Staniša, Repoš, Constantin et Georges. Un deuxième acte relatif au même achat de viager fut délivré vers 1430, avec les noms des trois fils de Jean Castriot, à l'exclusion de celui de Staniša qui s'était converti à l'islam vers 1428.¹⁰ L'un de ces fils, Repoš, l'aîné, mort en 1431, fut inhumé dans l'exonarthex de la grande église de Chilandar.¹¹ Il est possible qu'il ait été moine (ou plutôt sur le point de prononcer ses vœux), à la fin de sa vie. Si Repoš termina sa vie à Chilandar, vraisemblablement en tant que laïc, ce que le droit viager d'*adelfaton* permettait, en effet, son père Jean Castriot semble bien avoir achevé sa vie à la Tour albanaise ou à Chilandar, en tant que moine.¹²

C'est, en effet, dans l'*exonarthex* de l'église de Chilandar, sur le mur septentrional, qu'on a pu trouver l'inscription en vieux serbe: « Престави се раб божији Репош, дукс илирскии, 6939 » (Ci-gît le serviteur de Dieu Repoš, duc d'Illyrie, 6939 [=1431]). De même que dans un manuscrit, ayant appartenu jadis à Chilandar, conservé au Musée Rumjancovski à Moscou, on peut lire : « Сего 2 маја престаџи се Кастриот, мнишки же Иоаким

⁸ S. Novaković, *Zakonski spomenici* (Belgrade, 1912), 467-468 ; B. Korablev, « Actes de l'Athos V. Actes slaves de Chilandar », *Vizantiskii Vremennik* 19 (1915), n°82, I. 27 ; V. Mošin, « Akti bratskog sabora iz Hilandara », *Godišnjak Filozofskog fakulteta u Skoplju* 4 (1939-1949), n°7, pp. 33, 197-199. Ce terme (ἀδελφᾶτον) désigne une rente viagère, pour une ou plusieurs personnes, concédé notamment à ceux qui faisaient un don foncier, ou pécuniaire, au monastère. Confrontés la montée des dangers liés à la conquête ottomane, bien des familles princières et seigneuriales devaient ainsi recourir à l'acquisition de ce droit viager destiné à leur assurer une retraite sécurisée à l'écart des tumultes temporels.

⁹ V. Mošin, M. Purković, *Hilandarski igumani srednjeg veka* (Belgrade, 1999), 99, 114.

¹⁰ M. Živojinović, « Adelfati u Vizantiji i srednjovekovnoj Srbiji », *Zbornik radova Vizantološkog instituta* 11 (1968), 248, n. 38.

¹¹ M. Spremić, *Despot Djurdj Branković i njegovo doba* (Belgrade, 1994), 286.

¹² R. Grujić, « Svetogorski azili za srpske vladaoce i vlastelu posle Kosovske bitke », *Glasnik Skopskog naučnog društva* 11 (1937), 81-82; Petković, « 'Arbanaški pigr' u Hilandaru », 197.

монах » (Ce 2 mai passa à trépas Castriot, dans les ordres, dit Joakime le moine).¹³

Quoi qu'il en soit, il apparaît que le grand seigneur albanais avait entretenu des liens étroits avec l'illustre lauréate serbe du Mont Athos, d'où le nom Tour albanaise donné désormais à l'ermitage qu'il avait racheté à vie, en faveur de son fils Repoš et probablement de lui-même, afin qu'il pût s'y retirer, à l'image des princes et autres grands seigneurs qui avaient choisi la réclusion monastique dans la Sainte Montagne. Le fait est que l'acquisition d'un viager sous cette forme d'adelphata comprenait aussi le droit à un service religieux en faveur des souscripteurs de cet engagement. Ce qui expliquerait la mémoire séculaire des seigneurs albanais sous forme de nom donné à l'ermitage, la Tour albanaise.

Aux cotés de celui de Saint Georges, le vocable de Saint Nicolas¹⁴ apparaît sur le document de 1525. Il est possible qu'une autre chapelle y ait été construite par le donateur princier valaque, ce qui expliquerait le fait qu'il se désigne dans l'acte donateur en tant que « nouveau *ktitor*, protecteur et rénovateur » de l'ermitage.

Dans un *vaqifname* de 1569, en lieu et place du *pirg* on ne trouve plus qu'un vignoble. Aurait-il pu déjà se trouver en ruines ? Quoi qu'il en soit, au XVIII^e siècle on retrouve l'ermitage (Арванѣшки пиргъ) sur une lithographie de Chilandar avec ses dépendances, exécuté à Moscou en 1575. La Tour albanaise y est représentée avec son église, sa tour fortifiée, ses bâtiments adjacents et l'enceinte qui les entourait.¹⁵

En 1671 et 1672 un certain pope Petronije, *hadži* et membre du conseil des anciens de Chilandar, est moine résidant dans la Tour albanaise, à laquelle il fit don d'un livre, tout en payant la réparation d'un autre volume. Il avait fait un don en 1643 déjà pour la réfection de l'ermitage voisin de Sainte Trinité, de même qu'il fut à l'origine de la construction du *paraklision* de Saint Nicolas à Chilandar.¹⁶

¹³ Grujić, « Svetogorski azili », 81-82.

¹⁴ Dédié à ce saint, Saint-Nicolas était aussi un métoque de Chilandar situé dans la région de Méléai, à proximité du monastère, appartenant (de même que celui de Saint-Georges) à Chilandar depuis sa fondation par Siméon et Sava en 1198, cf. Živojinović, « Le monastère de Chilandar », 44-45. Ce qui correspond à la zone où se situe la Tour albanaise.

¹⁵ D. Davidov, « Manastir Hilandar na bakrorezima XVIII veka », *Hilandarski zbornik* 2 (1971), 155-158; S. Nenadović, « Hilandarski skit Svete Trojice na Spasovoj vodi », *Hilandarski zbornik* 2 (1971), 109.

¹⁶ O. Tomić, « Hilandarski skit Svete Trojice na Spasovoj vodi », *Hilandarski zbornik* 9 (1997), 182, n. 65-68.

L'ermitage d'origine médiévale, désigné dans les sources par « Tour albanaise » est actuellement en état de ruines. Elles ont été identifiées, étudiés et décrites par l'architecte S. Nenadović.¹⁷

*Institut des Etudes balkaniques
Académie serbe des Sciences et des Arts
Belgrade*

UDC 930.2:94(497+495.63 i Hilandar)"14"

¹⁷ S. Nenadović, « Hilandar na grafičkim prikazima XVIII i XIX stoleća », *Zbornik zaštite spomenika kulture XVI* (1965), 105-106; la représentation graphique de l'ermitage est reproduite, en agrandi, dans Nenadović, « Hilendarski skit Svete Trojice », 109, p. tb. 7. Voir aussi, M. Živojinović, *Svetogorske kelije i pirgovi u srednjem veku* (Belgrade, 1972), 106-107.